

COMPTE RENDU

CONSEIL MUNICIPAL DU 6 OCTOBRE 2014

Présents : L. BARAFORT, T. SOUSTELLE, J-C GARNIER, J-L CHABROL, C. DONNARD, J-M JACQUOT,

Absent : P. MAZOYER qui a donné son pouvoir à Christine DONNARD.

Mme Laure BARAFORT est secrétaire de séance.

La séance est ouverte à 19h30.

Présentation des comptes rendus des 14 août et 8 septembre 2014.

Le compte rendu du 08/09 est complété par une proposition que Jean-Michel JACQUOT avait apportée au sujet du transport scolaire et de la garderie.

Au point n° 9 du compte rendu du 8 septembre, il est ajouté :

« Jean-Michel JACQUOT a calculé que le total des heures de garderie représenterait 19 heures sur l'année scolaire. Il suggère de se rapprocher de la commune de Cendras pour une participation financière proportionnelle au nombre d'enfants. »

Les comptes rendus des conseils municipaux du 14/08 et du 8/09 sont ensuite approuvés à l'unanimité.

Point n°1

Création d'un cimetière communal

M. Jean-Claude GARNIER en charge du dossier expose l'avancée de celui-ci.

Le conseil municipal est souverain pour créer un cimetière communal.

La localisation a été faite par le cabinet de géomètres-experts Géo-tech pour un coût de : 300 euros

L'étude du sol a été effectuée par Alpha sol pour un coût de : 1260 euros

Un premier devis de maçonnerie réalisé par l'entreprise RAMPON s'élève à 20 968,80 euros

L'accès de voirie est fait.

L'accès de l'eau est à prévoir.

Une visite du lieu par l'équipe municipale est posée le samedi 11 octobre à 17h.

Adopté à l'unanimité

Point n°2

Rétrocession d'une fraction de la taxe sur la consommation finale d'électricité

Après avoir pris connaissance du courrier du Syndicat Mixte d'Electricité du 8 août 2014 concernant la loi de finances rectificative, le conseil municipal a délibéré en faveur de la rétrocession d'une fraction de la taxe sur la consommation finale d'électricité.

Adopté à l'unanimité

Point n°3

Subvention Association Châtaignes

Jean-Michel JACQUOT explique que de nombreux castanéiculteurs sont membres de cette association. La cotisation des adhérents est en fonction du tonnage récolté. Les communes, la région subventionnent cette association.

L'association loue les emplacements dans les grandes expositions.

Comme les années précédentes, le conseil propose d'allouer 100 euros à l'association pour 2014.

Adopté à l'unanimité

Point n°4

Participation pour voirie et réseaux au lieu-dit Mas du Ranc. PVR

Suite à la demande de mise en place du réseau d'eau en limite des parcelles de Mme E. ROUGE et M. G. SAUZEREAU, il est convenu que la mairie étudie la contribution qu'elle demandera aux propriétaires.

Point n°5

Contrat d'entretien chaudière bois

L'entreprise BONNEFOI propose un devis d'entretien de maintenance pour une somme de 1200 euros.

Au regard des devis établis, le conseil décide que l'entreprise BONNEFOI effectuera la maintenance de la chaudière communale.

Elle est prête à démarrer.

Adopté à l'unanimité

Point n°6

Position du conseil municipal par rapport au projet mené par les nouveaux commanditaires

Madame BARAFORT rappelle que toutes les informations sont connues de tous les membres du Conseil. Celui-ci peut donc se prononcer.

Christine DONNARD, Pierre MAZOYER (dont Christine DONNARD est porte-parole) et Jean-Michel JACQUOT se positionnent favorablement par rapport à ce projet.

Jean-Luc CHABROL n'est pas satisfait du manque de précisions au niveau du financement de fonctionnement.

Jean-Claude GARNIER ajoute que ce même lieu est déjà mis à disposition de l'association « Sentiers » par la mairie.

Thierry SOUSTELLE dit qu'il est en accord avec les arguments avancés par MM. Jean-Luc CHABROL et Jean-Claude GARNIER.

Laure BARAFORT évoque l'hypothèse de la constitution du groupe de travail. Les membres du groupe à l'origine de cette réflexion resteraient-ils partie prenante ?

Vote : POUR ou CONTRE le projet proposé par « NOUVEAUX COMMANDITAIRES »

**Vote : 3 POUR
4 CONTRE**

Point n°7

Transport scolaire

Madame FRANCINI de Cévennes Voyages informe Jean-Michel JACQUOT que, dès que possible, elle prévoit de libérer un car de ramassage à 11h30 pour les MERCREDIS.

Madame BARAFORT rédigera une autorisation de circulation sur les routes communales C13, C15 et C16 qu'emprunte le car scolaire. Ce courrier sera adressé à l'entreprise de transport Cévennes Voyages.

Point n°8

Information sur le projet de réforme territoriale

Madame BARAFORT aborde les données connues au sujet du projet de réforme territoriale. Elle fait référence au Conseil Communautaire du pays Grand-Combien du 23/09. Chaque membre du Conseil est invité à approfondir ce sujet pour étayer son point de vue.

Questions diverses

1. Réseau téléphone et Internet

De nombreux abonnés sont en panne depuis le mercredi 17 septembre, (date qui précède les intempéries d'Alès et du sud). Cette panne a été signalée immédiatement. La mairie se trouve également privée d'internet et de téléphone depuis l'orage de la nuit du 17 au 18 septembre, or c'est un outil de travail indispensable !

Malgré les signalements de dysfonctionnement fréquents, le dépannage au coup par coup perdure sur toute la commune. Cette situation est déplorable.

2. Boîte de Ramassage du courrier

Suite à la demande faite en septembre par la municipalité auprès des services de la poste, l'autorisation est donnée par le responsable de la distribution du courrier de La Grand-Combe pour que la boîte de ramassage du courrier puisse être installée de l'autre côté de la route D432, en face de là où elle se situe actuellement. Les préparatifs sont en cours.

3. Passage sur le chemin de la rivière

Suite à la réunion d'information du 4 septembre 2014 réunissant la majorité des propriétaires, Jean-Michel JACQUOT, Pierre MAZOYER et Christine DONNARD signalent *qu'on leur a rapporté* que des propos houleux avaient été tenus et souhaitent que les propos soient respectueux des personnes.

Madame Laure BARAFORT, Monsieur Thierry SOUSTELLE, Monsieur Jean-Claude GARNIER présents à cette réunion témoignent que certains échanges entre propriétaires ont été musclés, certes, mais en aucun cas irrespectueux.

Madame Laure BARAFORT affirme que si cela avait été le cas, elle serait intervenue et aurait temporisé le débat.

Elle fait remarquer que 10/11 propriétaires ont dit clairement faire passer l'intérêt général avant l'intérêt particulier.

MM. Thierry SOUSTELLE, Jean-Luc CHABROL et Jean-Claude GARNIER regrettent que le chemin n'ait pas été classé communal dès le début de la mise en place du pompage ce qui aurait pu éviter les tensions. Mme Christine DONNARD acquiesce.

Malgré une situation un peu tendue et compte tenu du caractère affirmé de quelques-uns, (rubarise sur le chemin pour ramassage de châtaignes - refus de passage aux chasseurs), il faudra bien faire progresser et aboutir le dossier.

Le dossier a été adressé à France-Domains pour une estimation du prix au mètre carré du terrain. Son retour est attendu pour fin octobre 2014.

Madame BARAFORT se rapprochera alors d'une étude notariale.

4. Marché estival

La réunion bilan a eu lieu le lundi 29/09 à 18h15 à la mairie.

Les questionnaires distribués aux producteurs, artisans et visiteurs ont donné une image globale positive de cette journée.

L'assiette paysanne a remporté un franc succès, bien qu'il s'en soit vendu moins que l'an dernier.

L'animation du Cyclo-tour a été appréciée. L'assistance a joué le jeu. Certains auraient souhaité un fond musical.

Les artisans ont fait l'effort pour la commune, mais ne s'y retrouvent pas financièrement autant que sur un autre marché. Mme Marion BOUCHET et Mme Sabine JACQUOT- PINTARD ne se réinvestiront pas l'été prochain.

Compte-tenu de ces éléments de réponses, le travail de préparation commencera dès le printemps 2015.

5. Fosse de venaison

L'inauguration de la fosse est à venir. Elle marquera le début de son utilisation. Les équipes doivent acheter respectivement la chaux qui leur sera nécessaire.

Une vidange de la fosse est prévue avant de commencer la saison de chasse.

6. Journée du patrimoine

M. Pierre MAZOYER et Mme BARAFORT, présents sur les lieux de l'église et du temple ont accueilli une douzaine de visiteurs au cours de la journée du dimanche 21 septembre.

M. Pierre MAZOYER suggère que le travail de préparation de ces journées du patrimoine se fasse bien plus tôt.

7. Dossier de l'eau et du pompage du Galeizon

M. Jean-Luc CHABROL rappelle qu'il faut retravailler la tarification de l'eau avant la fin de l'année. Il propose de déclarer à l'assurance le remplacement des pièces électroniques endommagées par les intempéries.

Mme BARAFORT et MM. CHABROL, GARNIER, SOUSTELLE émettent des réserves et se questionnent quant à la mise en place d'un système de surveillance électronique du pompage, au regard des dégâts que provoquent les orages sur la commune. Ils soulèveront le problème lors de la visite de M. TELLIEZ du bureau d'études CEREG pour demander la recherche d'un système prenant en compte ce facteur local important.

8. Travaux du temple

La remise du point d'eau au temple est en cours. Elle permet entre autre un entretien plus aisé.

9. Voiture de la commune

Elle circule dans la commune depuis le 2 septembre 2014.

10. Mise aux normes de l'accès handicapé

Suite à la réunion du 19 septembre organisée avec la DDTM à la Communauté de Communes, Madame BARAFORT précise qu'un dossier concernant la mise aux normes de l'accès des bâtiments publics doit être déposé avant décembre 2014.

Les travaux seront réalisés dans un délai de deux ans.

11. Marche de la Vallée du Galeizon

La marche organisée par le Syndicat de la Vallée du Galeizon aura lieu le dimanche 12 octobre à Soustelle.

12. Commémoration du centenaire de la première guerre mondiale

Mmes Laure BARAFORT et Christine DONNARD poursuivent la récolte des documents auprès des habitants et sur internet.

La séance est levée à 22h40